

Table des matières

ÉDITORIAL.....	3
DOSSIER : Europe ! Où vas-tu ?	5
L'AEDE-EL & SES PARTENAIRES	
Le billet de Germain Pirlot.....	25
Cogévasion – Chypres et ses merveilles	25
Inforef – E-Learning from Nature	26
Inforef – Not Only Fair Play	27
Inforef - School&Work.....	28
Inforef – Sonet-Bull.....	29
ON A LU, VISITÉ & SÉLECTIONNÉ POUR VOUS	
Conférence :	
• « <i>Mais qu'est-ce que tu as dans la tête ?</i> » Ph. Van Merbeeck.....	31
Expositions :	
• Ceci n'est pas l'Europe.....	32
• Mon jouet... mon métier	32
• Les sorcières de Bruegel	32
• Le 500 ^e de Jheronimus Bosch	33
• En lutte, histoires d'émancipation	33

Ce numéro a été réalisé avec l'aimable collaboration de :

- *Th. Jamin (éditrice responsable) et B. Guillaume, ainsi que P. Defraigne, S. Perelman, G. Pirlot, M-C. Sour, V. Teitelbaum, N. Vandenschrack, M. Verri et C. Wenkel.*
- *Dessins originaux : S. Duhayon-Serdu*
- *Secrétariat : M. Rebeschini*
- *Gestion administrative : Y. Tinel*

COMMUNIQUEZ-NOUS

Votre adresse e-mail

yves.tinel@aede-el.be

Vous serez plus vite informés
sur nos activités, sur nos voyages, sur notre B.I., ...

Ce B.I. est disponible sur notre site :

<http://www.aede-el.be/BI/BI.htm>



Si vous souhaitez ne plus recevoir la version papier de notre B.I, prévenez-nous en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante : yves.tinel@aede-el.be.

Vous recevrez un message vous informant de sa parution.

Si vous appréciez nos initiatives, soutenez-nous en remplissant le virement ci-joint.

Éditorial

Europe, où vas-tu ?

Le projet européen est à la traîne. Il est en panne. Pis encore, il vacille. On ne sait pas sur quoi les jours à venir vont déboucher. Europe encore ? Europe plus ? Ou plutôt, en broyant du noir ou en étant froidement réaliste, adieu le beau projet des Schuman, Monnet, Adenauer, de Gasperi et autres Spaak ?

Mais quel était et quel est encore ce projet ? C'était d'abord un démantèlement douanier en vue de la création d'une union économique dans l'espoir et la conviction que cela déboucherait sur une union politique qui se créerait petit à petit. Le rejet par la France en 1954 du projet d'une Communauté européenne de défense (CED), qui voulait créer une armée européenne, était pourtant un mauvais signal qui augurait des multiples réticences à venir, voire des blocages, dès qu'il s'agirait de demander aux États membres d'abandonner une partie de leur souveraineté. Malgré cet échec de la CED, des hommes se sont mis autour d'une table et ont négocié, durement, paraît-il.

Il était de bon ton de donner comme exemple la création du *Deutscher Zollverein*, littéralement «union douanière allemande », union douanière et commerciale entre États allemands entrée en fonction le 1er janvier 1834 et qui déboucha en 1867 sur la création de la Confédération de l'Allemagne du Nord (en allemand : *Norddeutscher Bund*), État fédéral de vingt-deux États allemands situés au nord de la ligne du Main, qui a existé de 1867 à 1871 et qui a précédé la création de l'Empire allemand en 1871.

On se disait : « faisons la même chose ! D'abord un « Zollverein », un « Marché Commun » comme on l'a d'abord appelé, et l'union politique suivra ! Et pourquoi ne pas rêver d'un super-État européen ? »

Et le 25 mars 1957, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas signent à Rome deux traités : le premier crée la Communauté économique européenne (CEE); le second crée la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom). Ces deux traités sont entrés en vigueur le 14 janvier 1958. Aujourd'hui, l'Union européenne (UE) a remplacé la Communauté Économique Européenne (CEE) et se compose de vingt-huit États. Apparemment belle réussite, après quelques autres traités (entre autres Maastricht, Nice, Lisbonne) qui peaufinent et perfectionnent le premier jet : est acquis aujourd'hui le principe de la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Une monnaie commune a même été créée au sein d'une zone « Euro », qui regroupe dix-neuf États de l'UE, et aussi un espace « Schengen » (vingt-six États dont vingt-deux États de l'UE). On officialise ainsi la possibilité d'une Europe à plusieurs vitesses. L'Europe a même un « Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité », fonction instituée par le traité de Lisbonne (2007), aujourd'hui Federica Mogherini, ministre des Affaires étrangères italienne. Mieux encore, la présidence du Conseil européen a désormais un titulaire permanent, actuellement le Polonais Donald Tusk qui a succédé au Belge Herman Van Rompuy. Et donc, on est en route... sur le bon chemin.

Mais le mécanisme coince : le principe de la libre circulation des personnes est remis en cause par le Royaume-Uni et le sera demain par d'autres, depuis l'afflux des réfugiés ; la solidarité fout le camp, si elle a déjà existé, quand il s'agit de régler l'accueil des migrants ; l'aide à la Grèce en a fait plus d'un grincer des dents ; certains parlent d'un retour à leur monnaie nationale ; on envisage d'abandonner Schengen, puisqu'il est déjà mal en point.

Le chef du gouvernement italien, Matteo Renzi, le répète à l'envi : cette Europe ne fonctionne plus et si elle ne change pas, elle disparaîtra, emportée par la vague populiste qui ne cesse d'enfler, y compris dans la péninsule.

Ne pas manquer l'occasion qui se présente.

Brexit or not Brexit ? Quelle que soit la décision qui sortira du referendum proposé au peuple britannique le 23 juin prochain, le défi sera et est dès maintenant pour les responsables politiques des États de l'UE de relancer le processus de création d'une Europe politiquement unie, et à caractère fédéral comme le souhaitent d'ailleurs les statuts de l'AEDE, et ce, pour les pays qui seront parties prenantes. Aurons-nous encore des grandes peintures, comme dans les années 1950, capables de donner du souffle à une autre Europe, et pourquoi pas une Europe politiquement plus unie avec les États qui oseront confier à un État Europe une part plus importante de leur souveraineté ? C'est l'espoir et le désir de notre association.

Et nous, enseignants ?

Les générations précédentes d'enseignants se sont lancées avec enthousiasme dans des aventures européennes, les générations actuelles ont, me semble-t-il, accentué ce mouvement. Elles ont une grande place à tenir dans ce défi qui se présente.

Que dire à leurs élèves, que leur proposer ? D'abord, rendons-nous compte que nos élèves sont nés européens, de même que presque tous les enseignants actuels, nés après 1958, année de l'entrée en vigueur des Traités de Rome ; ce sont nos élèves les acteurs, qu'ils le veuillent ou non ! de la construction européenne. C'est de leur avenir qu'il s'agit ! C'est sûrement cette évidence qu'il faut leur mettre sous les yeux. Que pourra leur apporter une « petite » Europe qui sera à la peine face aux géants présents ou en devenir : USA, Russie, Chine, Inde, Brésil..., non seulement du point de vue économique et commercial, mais surtout pour le poids politique que ces géants représentent. Face à eux, les « grands » pays du passé, France, Royaume-Uni, Allemagne, s'ils restent confinés dans la nostalgie de leur ancienne puissance, ne feront plus le poids face aux énormes défis que notre monde devra relever au cours de ce 21^e siècle.

Nos élèves sont et seront bientôt électrices, électeurs ; c'est à elles et à eux de faire pression sur les mandataires en exprimant leur exigence d'une Europe d'avantage unie politiquement, car il y va de leur futur.

Dans le dossier que nous proposons, l'avenir que dessinent nos interviewés est certes complexe, difficile mais aussi passionnant puisque tellement de chantiers restent ouverts !

✍ B. Guillaume



DOSSIER : EUROPE ! OÙ VAS-TU ?

Le dossier qui suit veut offrir à la fois un condensé d'informations provenant de l'histoire et de l'actualité, et une certaine vision de l'avenir. Celui-ci nous interpelle aujourd'hui où l'Europe semble basculer du côté de la discordance et du repli sur soi, renonçant ainsi au renforcement de son unité.

Plusieurs lectures donc, avec, dès l'entame, une double vision, l'histoire « officielle » et l'histoire des crises, car oui, la construction européenne ne fut pas toujours un long fleuve tranquille !

✍ B. Guillaume et Th. Jamin

1. HIER : UN REGARD CHRONOLOGIQUE ET... ESSENTIELLEMENT POSITIF¹

Les Pères Fondateurs

L'Union européenne dans laquelle nous vivons aujourd'hui a été créée sous l'impulsion de plusieurs dirigeants visionnaires. On pense à Konrad Adenauer, Winston Churchill, Sicco Mansholt, Robert Schuman, Paul-Henri Spaak et Jean Monnet. Mais il y eut aussi Alcide de Gasperi, Johan Beyen, Joseph Bech, Altiero Spinelli et d'autres encore, qui ont travaillé sans relâche pour le projet européen.

Cet espace de paix et de stabilité que nous tenons pour acquis n'aurait pas pu voir le jour sans leur énergie et leur motivation. Rassemblant aussi bien des résistants que des avocats, ces personnalités issues d'horizons divers étaient mues par un même idéal : une Europe pacifique, unie et prospère.

1945-1959

Une Europe en paix – Les débuts d'une coopération

L'Union européenne a été créée dans le but de mettre fin aux guerres qui ont régulièrement ensanglanté le continent pour aboutir à la Seconde guerre mondiale. À compter de 1950, la Communauté européenne du charbon et de l'acier unit progressivement les pays européens sur le plan économique et politique afin de garantir une paix durable. Les six pays fondateurs de cette Communauté sont la **Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas**. Les années 50 sont dominées par la guerre froide entre l'Est et l'Ouest. En Hongrie, les manifestations de protestation contre le régime communiste sont réprimées par les chars soviétiques en 1956. L'année suivante, l'Union soviétique prend la tête de la conquête spatiale en lançant le premier satellite construit par l'homme, le Spoutnik 1. C'est également en 1957 que le traité de Rome institue la Communauté économique européenne (CEE), aussi appelée « marché commun ».

1960-1969

Le boom des années 60 – Une période de croissance économique

Avec des groupes tels que les Beatles qui attirent des foules de jeunes admirateurs à chacune de leur apparition, on assiste dans les années 60 à l'émergence d'une « culture de la jeunesse », qui contribue à la mise en marche d'une révolution culturelle et au creusement du fossé entre les générations. L'économie traverse une période faste, grâce notamment à l'abandon, par les pays de l'UE, de l'imposition de droits de douanes dans leurs échanges commerciaux. Les pays européens conviennent également de contrôler conjointement la production agricole, afin que chacun mange à sa faim, et assez rapidement, certains produits agricoles deviennent

¹ Source http://europa.eu/about-eu/eu-history/index_fr.htm#goto_2

même excédentaires. Mai 68 devient célèbre grâce aux émeutes estudiantines à Paris et de nombreux changements, touchant tant la société que les comportements, sont désormais associés à la «génération 68».

1970-1979

Une Communauté en pleine expansion – Le premier élargissement

Le **Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni** adhèrent à l'Union européenne le 1er janvier 1973, portant le nombre d'États membres à neuf. La guerre israélo-arabe, brève mais violente, d'octobre 1973 se solde par une crise énergétique et l'apparition de problèmes économiques en Europe. Les dernières dictatures de droite en Europe disparaissent : Portugal, 1974 et Espagne, 1975. L'UE commence à transférer des sommes considérables au moyen de sa politique régionale afin de créer des emplois et des infrastructures dans les régions les plus démunies. Le Parlement européen accroît son influence sur les affaires européennes et en 1979, ses membres sont enfin élus au suffrage direct.

1980-1989

Une Europe en pleine mutation – La chute du mur de Berlin

Les noms de Solidarność, le syndicat polonais, et de Lech Walesa, son dirigeant, deviennent familiers en Europe et dans le monde à la suite des grèves du chantier naval de Gdansk durant l'été 80. En 1981, la **Grèce** devient le dixième membre de l'UE, puis vient le tour de **l'Espagne et du Portugal** cinq ans plus tard. C'est en 1986 que l'Acte unique européen est signé. Ce traité sert de base à un vaste programme de six ans destiné à supprimer les entraves à la libre circulation des marchandises au sein de l'UE, donnant naissance au «marché unique». Le 9 novembre 1989 marque un grand bouleversement politique avec la chute du mur de Berlin et l'ouverture, pour la première fois depuis 28 ans, de la frontière entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est, bientôt réunifiées.

1990-1999

Une Europe sans frontières

Avec la chute du communisme en Europe centrale et orientale, les Européens deviennent des voisins proches. Le marché unique est achevé en 1993, avec la mise en place des «quatre libertés»: celles de la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. Deux traités seront signés dans les années 90: le traité de Maastricht sur l'Union européenne en 1993 et le traité d'Amsterdam en 1999. Les Européens s'intéressent à la protection de l'environnement et à la mise en place de mesures communes en matière de sécurité et de défense. En 1995, l'UE s'enrichit de trois nouveaux membres, **l'Autriche, la Finlande et la Suède**. Un petit village luxembourgeois donne son nom aux accords de «Schengen», qui permettent progressivement aux Européens de voyager sans contrôle aux frontières. Des millions de jeunes partent étudier dans d'autres pays avec l'aide de l'UE, tandis que l'utilisation croissante des téléphones portables et de l'Internet rend les communications plus aisées.

2000-2009

Nouvel élargissement

L'€ devient la nouvelle monnaie pour de nombreux Européens. Le 11/09/01 marque le début de la «guerre contre le terrorisme» et, au sein de l'UE, d'une coopération plus étroite pour lutter contre la criminalité. Les divisions politiques Ouest/ Est se terminent lorsque arrivent en 2004 dix nouveaux pays : **Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie, Chypre et Malte**. Suivis en 2007, de la **Bulgarie et de la Roumanie**.

La crise financière mondiale de septembre 2008 donne lieu à un renforcement de la coopération économique entre les pays de l'UE. Le traité de Lisbonne, ratifié par tous,

instaure à partir du 1er décembre 2009, des institutions plus modernes et des méthodes de travail plus efficaces.

2010

Dix ans d'opportunités et de défis

La nouvelle décennie commence par une grave crise économique mais aussi avec l'espoir de voir des investissements dans de nouvelles technologies écologiques et respectueuses du climat et une coopération européenne renforcée se traduire par une croissance et un bien-être durables.

En 2013, un 28^e Etat entre dans l'Union, c'est la **Croatie**.

2. HIER : LES CRISES DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE, MYTHES ET REALITES²

« Il est légitime de se demander si l'Union européenne est vraiment en crise. A la lecture de nombreuses sources d'information qui s'étalent devant nos yeux, on est tenté de répondre par l'affirmative. Par ailleurs, une étude historique des développements de la construction européenne depuis maintenant plus de 60 ans semble dégager une succession de crises, souvent accompagnées par des relances. L'historien et l'observateur du présent doivent donc s'interroger sur les sens de ces crises et c'est à cette tâche que s'attelle le présent essai. Après un bref rappel historique de six crises majeures ayant jalonné l'histoire de la construction européenne de ses débuts jusqu'à la première partie des années 1990, nous allons tenter de tirer quelques leçons. Nous évoquerons ensuite les dimensions de ce que pourrait être la crise actuelle de l'Union européenne, puis présenterons quelques éléments conclusifs.

Commençons par un rappel historique avec l'évocation des épisodes suivants :

I. **Nous sommes en 1950.** La Seconde Guerre mondiale est terminée depuis cinq ans seulement. Un rideau de fer est tombé sur l'Europe, séparant l'Est et l'Ouest, et la guerre froide risque à tout moment d'embraser le monde. **Plusieurs problèmes et défis se présentent aux responsables** des nations d'Europe occidentale : il leur faut trouver une place pour l'Allemagne fédérale en leur sein ; la relation franco-allemande, qui a été la cause de 17 guerres en quatre siècles, c'est-à-dire une par génération en moyenne, doit être pacifiée; une résurgence du protectionnisme, source d'appauvrissement général et de risques de division, doit être évitée ; enfin, la guerre entre l'Est et l'Ouest ne doit pas avoir lieu. C'est dans ce contexte très difficile que le commissaire général du Plan français, Jean Monnet, propose au ministre des affaires étrangères Robert Schuman, qui accepte d'en endosser la responsabilité politique, le projet révolutionnaire consistant à établir la première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier (CECA). Par la mise en commun au service de la paix des industries servant traditionnellement les buts de guerre des nations, un changement d'espérance voit le jour.

II. **Quatre ans plus tard, en 1954,** le traité instituant la **Communauté européenne de défense est défait devant l'Assemblée nationale française.** Le projet d'établissement d'une Communauté politique européenne ne s'en remettra pas non plus. Cette crise européenne, l'une des plus graves de l'histoire de l'intégration, remet en avant la difficile question de savoir comment réarmer l'Allemagne fédérale afin de faire face à la menace venant de l'Est sans pour autant inquiéter ses voisins occidentaux. Le risque d'étranglement du processus naissant d'intégration initié avec la CECA est aussi réel. De cette crise sortira une relance conduisant à la création dès le 1er janvier 1958 de deux nouvelles Communautés

² GILLES GRIN, Papiers d'actualité, mars 2011, Fondation Pierre Dubois, Pully, Suisse

européennes : la Communauté économique européenne (CEE, ou Marché commun) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). Même si la construction est relancée, le chemin choisi est toutefois plus économique que politique (approche « néo fonctionnaliste »). La question du réarmement allemand trouve sa solution dans l'Alliance atlantique, avec l'entrée de la RFA dans l'OTAN en 1955. A noter que, dans les questions de défense, encore de nos jours le parapluie américain continue d'être considéré comme essentiel et qu'il n'y a toujours pas de défense européenne véritablement autonome par rapport aux Etats-Unis.

III. En 1963, le général Charles **de Gaulle**, président de la République française, crée un mini-cataclysme en **rejetant la demande d'adhésion britannique** aux Communautés européennes. Il refuse à cette occasion les propositions américaines de collaboration qui étaient faites à son pays en matière de nucléaire militaire. Derrière ce veto gaullien aux puissances anglo-saxonnes se dressent deux visions antagonistes de ce que devrait être l'organisation de l'Ouest : une Europe continentale contre une Europe atlantique. Le premier résultat de la crise de 1963 est que l'adhésion britannique est retardée de dix ans. En deuxième lieu, cette crise met bien en avant les obstacles à la création d'une union politique et d'une politique étrangère et de sécurité commune, dont la réalisation fait face de nos jours encore à des difficultés persistantes.

IV. Une sérieuse crise institutionnelle, appelée « **crise de la chaise vide** », se produit en **1965-66**. On peut dire très schématiquement qu'elle est due au refus français de voir évoluer les Communautés européennes en direction de leurs potentialités supranationales par un rôle plus important dévolu à la Commission et au Parlement européen ainsi que des votes majoritaires plus fréquents au sein du Conseil des ministres. La sortie de crise se fait par le « compromis de Luxembourg » en 1966, véritable accord sur un désaccord entre la France et ses partenaires, qui s'entendent pour considérer que le processus doit malgré tout se poursuivre. Les conséquences en termes institutionnels sont néanmoins visibles par la suite : les votes majoritaires au Conseil des ministres sont de fait bloqués durant une dizaine d'années, le Parlement européen prend du temps à s'affirmer comme une force significative, enfin la force d'impulsion de la Commission des Communautés européennes est cassée durant deux décennies.

V. **Entre 1973 et 1985**, une longue crise, appelée parfois « **Eurosclérose** », anesthésie l'Europe des Neuf puis des Dix. Elle trouve son origine dans des facteurs multiples : crise monétaire, stagflation (mélange de récession et d'inflation), chômage, difficultés d'absorption des nouveaux Etats membres (Royaume-Uni, Irlande et Danemark en 1973, puis Grèce en 1981), approche inefficace de l'harmonisation des normes techniques, néoprotectionnisme. Cette « crise de fatigue » conduit à une certaine paralysie de l'Europe communautaire durant une dizaine d'années, jusqu'à ce que survienne la relance insufflée par le programme d'achèvement du marché intérieur et la révision des traités à l'occasion de l'Acte unique européen.

VI. Après une période faste pour l'intégration courant de 1985 à 1992, **une nouvelle crise voit le jour en 1992-93 avec les difficultés économiques et monétaires conduisant à la mise entre parenthèses du Système monétaire européen**. En outre, les difficultés autour de la ratification du traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht) posent la lancinante question de savoir quelle Europe veulent les Etats et les peuples. Le traité de Maastricht entre finalement en vigueur en 1993 et le processus d'unification monétaire se poursuit. Il aboutit à la création de l'euro scriptural en 1999 et de l'euro fiduciaire en 2002. La zone euro s'élargit progressivement, passant de 11 à 17 membres.

Dans ses Mémoires parues en 1976, Jean Monnet écrit : « *J'ai toujours pensé que l'Europe se ferait dans les crises, et qu'elle serait la somme des solutions qu'on apporterait à ces crises.* » Peut-être que, ironiquement, la vraie crise de l'Europe serait qu'elle ne connaisse plus de crises, donc plus d'occasions de franchir des pas supplémentaires... La leçon des épisodes historiques précités est en effet que les crises peuvent être surmontées et peuvent permettre d'aller plus loin dans le processus d'union entamé au lendemain de la guerre. En même temps, du fait de la nature en partie stochastique des processus, il faut demeurer conscient qu'il n'y a pas d'automatismes dans les processus de relance et que ces derniers, même s'ils voient le jour, peuvent émerger avec un décalage temporel important. Un autre élément frappant pour l'observateur est une certaine tentation de voir partout des crises dans la construction européenne. Il s'agit là clairement d'une question de perceptions collectives. Si on le voulait, on pourrait, par exemple, aussi voir nombre de crises dans la Suisse d'aujourd'hui, sans qu'elles soient forcément désignées comme telles.

Penchons-nous maintenant sur les dimensions de ce qui pourrait être appelé la « crise » actuelle³ de la construction européenne :

I. La « crise de l'euro » est la première qui vient à l'esprit en ce moment. Celle-ci est en fait due au laxisme budgétaire de certains Etats membres et à l'absence d'une véritable union économique pour envelopper et consolider l'union monétaire. Les lacunes dans la « gouvernance économique » de la zone euro semblent maintenant en voie d'être comblées avec la mise sur pied de mécanismes renforcés de coordination des politiques économiques et de surveillance multilatérale des Etats membres, de sanctions en cas de violation des engagements pris et enfin d'aide aux pays en difficulté. De toute façon, l'abandon de la monnaie unique n'est pas une option et son maintien est devenu une question d'intérêt national pour les 17 pays la partageant.

II. Certains pays et régions au sein de la zone euro et de l'Union européenne font face à des problèmes de compétitivité. Il faudrait donc parler d'un **problème de divergences de compétitivité**, avec des sentiments exacerbés par la crise économique et le chômage sévissant dans de nombreux Etats membres. La mise en place d'une « gouvernance économique » effective conduira les Européens à se demander pour quel modèle économique et social ils devraient opter, ce qui aura des incidences en matière de politique sociale et fiscale notamment. Le débat sur la compétitivité de l'Europe est aussi lié aux facteurs démographiques et au processus de convergence à l'échelle mondiale voyant l'émergence accélérée de nouveaux pôles, notamment en Asie.

III. On peut prétendre qu'il y a une **crise de méthode en matière d'intégration**. On se rappellera à cet égard la crise institutionnelle quasi-récurrente des années 1990 et 2000, qui a conduit à cinq traités ou projets de traités successifs et plusieurs crises de ratification. On assiste à une crise de la méthode communautaire et à un certain retour en grâce des pratiques intergouvernementales, dont la faiblesse de la Commission européenne est un signe manifeste. La réalité est cependant plus nuancée, que l'on en juge par l'affirmation toujours croissante du rôle du Parlement européen et l'importance jamais démentie de la Cour de justice. Même le Conseil européen, organe intergouvernemental par excellence, est maintenant doté d'un président permanent et possède un rôle d'impulsion déterminant comme on a pu en juger récemment lors des débats autour de la « gouvernance économique ».

IV. On peut considérer qu'il y a eu une **crise d'absorption des nouveaux Etats membres** d'Europe centrale et orientale du fait de l'absence d'approfondissement préalable ou

³ Certes le texte de 2011 ignore le Grexit, le Brexit et l'arrivée des migrants mais il permet quand même de réaliser que ce n'est pas sans erreurs de parcours, dissensions et rejets que nous sommes arrivés au groupe des 27 (28 en 2013).

concomitant de l'Union. L'admission de ces pays s'imposait toutefois pour des raisons économiques, politiques, géostratégiques et morales, scellant la réunification historique du continent.

V. On peut légitimement se demander si le processus d'intégration européenne ne traverse pas une **crise de sens**. En effet, on peut considérer que l'objectif premier de la paix semble dorénavant assuré en Europe, que la recherche de prospérité semble plus incertaine de nos jours, que l'ambition de puissance ne fait pas rêver une majorité d'Européens, que l'Union est perçue comme lointaine par beaucoup de citoyens et qu'elle génère des perceptions ambivalentes quant à ses effets face à la mondialisation.

VI. On pourrait enfin prétendre qu'il existe une **crise de la voix de l'Europe dans le monde**. Dans l'environnement plus multipolaire qui s'esquisse, les Européens pourront-ils en effet parler d'une seule voix, forte et cohérente, et se faire entendre sur la scène internationale en défendant adéquatement leurs valeurs et intérêts communs ? Même s'il est encore trop tôt pour tirer des leçons de la mise en œuvre du traité de Lisbonne entré en vigueur le 1er décembre 2009, on peut se demander si l'approche intergouvernementale retenue en matière de politique étrangère et de sécurité commune sera suffisante pour forcer des progrès substantiels. On se rappellera que, dès les années 1960, Jean Monnet et son Comité d'action étaient arrivés à la conclusion qu'il fallait aussi appliquer à ces domaines la méthode communautaire qui avait permis des progrès réels en matière d'intégration économique. A relever que, dans ces questions également, l'Europe reste une « puissance fragmentée » sur la scène internationale (voir le titre de l'ouvrage d'André Sapir dans la bibliographie ci-dessous).

Au moment de conclure cet essai, il faut rappeler l'évidence : dans le monde multipolaire qui émerge d'une façon accélérée, les grands ensembles seront toujours plus importants. Les Européens, qui tiennent en partie leur destin collectif dans leurs mains, peuvent et devraient contribuer à façonner le monde de demain en gardant à l'esprit que, groupés, ils seront toujours plus forts que divisés. La force historique du processus d'intégration à surmonter les crises qui l'ont traversé, ainsi que la nécessité pour l'Europe de faire face aux grands défis de notre temps, peuvent nous inciter à un optimisme prudent. Des progrès sont bel et bien réalisables. Depuis qu'ils ont historiquement touché le fond en 1945, les Européens ont parcouru beaucoup de chemin, avec de nombreux accomplissements à leur actif. En même temps, des siècles d'histoire pendant lesquels la souveraineté des Etats était dominante ne peuvent pas être dépassés si facilement. On ne peut en effet être que frappé par la grande résilience des souverainetés nationales. Il apparaît à peu près certain que l'Union européenne n'a pas encore acquis sa forme définitive. Qui sait où elle sera en 2050, lorsque l'on célébrera le centième anniversaire de l'acte fondateur que constitue la Déclaration du 9 mai 1950 ? D'ici là, bien d'autres crises, réelles ou supposées, seront survenues et beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts.

Pour en savoir plus

BITSCH Marie-Thérèse, Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours, Bruxelles, Editions Complexe, 2008.

Construction européenne : crises et relances. Actes du colloque organisé par la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne, 18 et 19 avril 2008, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Paris, Economica, 2009. N°4 | March 2011.

DONY Marianne, Après la réforme de Lisbonne. Les nouveaux traités européens, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

GRIN Gilles, « 1985, annus mirabilis de l'Europe : le programme d'achèvement du marché intérieur et la relance de la construction européenne », Relations internationales, no 118, 2004, pp. 215-227.

GRIN Gilles, « L'euro et le défi de la gouvernance économique », Papiers d'actualité de la Fondation Pierre du Bois pour l'histoire du temps présent, no 7, septembre 2010.

MONNET Jean, Mémoires, Paris, Fayard, 1976.

QUERMONNE Jean-Louis, L'Union européenne dans le temps long, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

3. LE POINT SUR LES DEBATS D'AUJOURD'HUI

Que ce soit à propos du maintien ou du départ du Royaume-Uni ou de la manière dont l'UE va résoudre la question des migrants, nos gouvernements et notre superstructure européenne pataugent, bafouillent, se divisent et se contredisent.

Exaspérés par l'attitude britannique qui refuse de construire une Europe politique plus étroite, par les réticences d'autres pays, entre autres, Pologne, Espagne, Pays-Bas, choqués par le non-respect de nos valeurs fondamentales qui traverse les dernières propositions, certains dont votre serviteur, sont amenés à penser : faisons un État-Europe avec ceux qui le veulent, et tant pis pour les autres ! Ce sera une autre Europe à deux vitesses, après la zone Euro et l'espace Schengen.

C'est avec la volonté d'y voir plus clair dans tous les arguments et avis qui s'affrontent qu'il nous a semblé utile et intéressant de donner à nos lectrices et lecteurs un échantillon d'analyses et de propositions trouvées dans la presse belge et étrangère.

A. BREXIT OR NOT BREXIT ?

On est tenté de dire : bon débarras, qu'ils s'en aillent ! Cela nous permettra d'avancer dans le sens souhaité. Ce n'est pas seulement le point de vue d'un citoyen d'un petit pays, car même Angela Merkel, chancelière de la puissante Allemagne, souhaite, non pas une grande lessive, mais une autre Europe plus unie politiquement, ce qui infère : sans le Royaume-Uni. D'ailleurs, comme on le verra plus bas, Cameron proclame que cela se fera l'UK.

À la lecture de nombreux articles dans la presse, de déclarations ou interviews de personnes hautement compétentes et responsables, on se dit que la réaction à fleur de peau « qu'ils s'en aillent ! » est trop simpliste.



Le problème : Europe des États ou Europe fédérale ?

Le débat « Europe des États ou Europe fédérale » jalonne l'histoire de la construction européenne. Déjà le président français Charles de Gaulle voulait une « Europe des patries » plutôt qu'une Europe fédérale. Si l'Europe peine à trancher pour un modèle plutôt que pour un autre, c'est parce que s'affrontent dans la construction européenne deux légitimités, celle des États et celle de l'Union. Il s'agit de préserver à la fois les intérêts des États qui restent les acteurs principaux de la construction euro-péenne et continuent de veiller

jalousement sur leur souveraineté, et l'intérêt général de l'Union et de ses peuples. Les États souhaitent la poursuite de l'aventure européenne parce qu'elle leur donne plus de poids économique et politique, mais nombre d'entre eux demeurent attachés à leur souveraineté et à leurs spécificités. Il faut donc sans cesse trouver un équilibre entre ces deux objectifs. Pour l'instant, il a pu être préservé tant bien que mal, avec des phases d'avancée et de stagnation.

N.B. : Ce qui suit est composé d'extraits repris dans les journaux suivants : La Libre Belgique, Le Soir, L'Avenir, Le Figaro, le Monde.

LLB 09/02 L'Italie veut relancer le projet européen en revenant aux sources

L'Italie a convié mardi (9 février) à Rome les six pays fondateurs de la Communauté européenne, devenue ensuite l'Union européenne, dans l'espoir de relancer d'ici à l'an prochain un projet européen à bout de souffle. Le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a invité ses collègues de la vieille « Europe des six » - dont le Belge Didier Reynders - à se retrouver à Rome pour un dîner de travail censé « lancer une réflexion commune sur comment renforcer l'Union européenne en partant des principaux défis que l'Europe est appelée à affronter », selon un communiqué du ministère. Les ministres parleront de « l'avenir de l'UE et des perspectives de relance du processus d'intégration », d'après ce texte. Le chef du gouvernement italien, Matteo Renzi, le répète à l'envi : cette Europe ne fonctionne plus et si elle ne change pas, elle disparaîtra, emportée par la vague populiste qui ne cesse d'enfler, y compris dans la péninsule.

« Le moment est arrivé d'ouvrir un débat sur comment fonctionne l'UE aujourd'hui et comment elle pourrait mieux fonctionner », résume pour l'AFP le secrétaire d'Etat italien aux Affaires européennes, Sandro Gozi, un proche de M. Renzi. Le calendrier est favorable, selon Rome. L'an prochain, l'Europe « fêtera » ses 60 ans d'existence depuis la signature du traité de Rome, tandis que des élections nationales sont prévues en France et en Allemagne. Ces échéances « doivent se préparer », d'où la nécessité d'ouvrir un débat: « *quelles sont les priorités, quels sont les défis et quels sont les objectifs qu'on veut atteindre, et qui est prêt à poursuivre dans cette voie?* », explique M. Gozi. Le secrétaire d'Etat italien ne se fait toutefois pas

beaucoup d'illusions sur la capacité actuelle de l'UE à se réformer. « *Aujourd'hui, les conditions politiques pour changer n'existent pas, mais on doit lancer un processus susceptible de les favoriser en vue d'une « relance de l'Europe »* », insiste-t-il.

Car pour Rome, l'Europe à deux vitesses n'est

nullement un tabou. Ce que Serdu exprime avec humour avec ces « élèves » fort peu alignés. « *Une Europe plus intégrée sera une Europe des différences* », note sur ce point M. Gozi. « *Il est illusoire de penser que 28 pays aillent tous à la même vitesse et fassent tous la même chose au même moment* », explique-t-il. Il ne s'agit pas d'exclure quiconque, « *mais on ne peut plus accepter qu'un pays ou un autre mette un veto à un projet d'approfondissement* » ajoute le secrétaire d'Etat italien. Mais peut-on aller vers plus d'Europe quand celle-ci semble chercher son salut dans le repli sur soi? Ce danger existe et voilà pourquoi il ne faut pas abandonner le terrain aux seuls populistes, explique encore M. Gozi.

L'Europe est à la fois « *incomplète et trop compliquée* », c'est à cela qu'il faut s'attaquer, ajoute-t-il. D'où l'idée de revenir aux sources, en partant des six pays fondateurs, dont le soutien sera impératif, à commencer par celui de l'Allemagne, avec laquelle Rome entretient des rapports houleux depuis quelques mois.

Mais... Souveraineté, Souveraineté !

Le Monde 20/02 C'est un point extrêmement symbolique : M. Cameron a obtenu qu'à la prochaine modification des traités, le Royaume-Uni soit explicitement dispensé de l'obligation de former avec les autres pays européens une « *Union toujours plus étroite* » un des piliers de construction de l'UE qui figure actuellement dans ses textes fondateurs.



Il voulait également obtenir un système de « carton rouge » qui permettrait à un groupement de parlements nationaux d'opposer un veto à toute législation européenne. Ce système sera présent sous condition d'une alliance de 55 % des votes alloués aux parlements nationaux, ce qui le rend compliqué en pratique.

POUR RELANCER LE PROJET EUROPÉEN

LLB 19/02 Opinion de Pierre Defraigne, directeur exécutif du Centre Madariaga

Contre-offensive au Parlement européen. Le camp de l'intégration doit donc allumer un contre-feu pour éviter que l'UE ne se retrouve sur la défensive face aux manœuvres de Cameron et de ses alliés de fortune.

Il importe en effet que face aux forces centrifuges se construise un contrepoids centripète qui ne dise pas simplement non au Brexit. Les chancelleries vont certes négocier le Brexit en douceur. Mais ce serait une erreur politique de laisser, une fois encore, les citoyens des 27 sur la ligne de touche alors que les électeurs britanniques, eux, seront appelés à voter dans le référendum sur le Brexit. Une coalition politique large doit se lever au Parlement européen, pas seulement pour contrer les manœuvres de David Cameron, mais pour raviver et consolider la confiance dans le projet européen. Celui-ci qui doit désormais intégrer explicitement le fait d'une Europe à deux vitesses : renforcement de la gouvernance de l'eurozone, justice fiscale par l'harmonisation, défense commune pour appuyer une politique étrangère européenne plus assertive, élaboration d'une politique industrielle visant les secteurs stratégiques.

La Bataille d'Angleterre a commencé. Il faut en faire un combat pour l'Europe. Il faut que le manifeste de David Cameron soit aussi son testament.

Louis Michel, député européen

VA 19/02 *« Nous devons savoir qui veut une agence européenne de renseignements, qui veut gérer ensemble les flux migratoires pour les répartir sur toute l'Europe, qui veut un gouvernement économique collé à la zone euro, qui veut une union énergétique, qui veut une défense européenne, un mécanisme de droit pour les droits fondamentaux. Il faut que tous ceux qui veulent cela puissent avancer ensemble. »*

Défendre l'Union

LLB 20/02 Côté belge, Charles Michel a pris la tête d'un (petit) groupe de pays décidés à défendre le principe d'une « Union toujours plus étroite » qui permet d'espérer, un jour peut-être, d'insuffler un peu d'esprit fédéraliste au projet européen. Une perspective que le Royaume-Uni refuse définitivement d'envisager et qui semblait fortement s'éloigner dans le brouillon d'accord concocté par Donald Tusk et ses juristes. Une formulation donnant satisfaction aux deux camps semblait se dessiner : ceux qui veulent aller de l'avant auront la liberté de le faire ; les autres celle de rester en retrait. Désormais, plus de place au doute. « *Le Royaume Uni ne fera jamais partie d'un super-Etat européen* », a annoncé avec fierté le leader britannique qui s'est empressé de rappeler qu'il n'aime pas Bruxelles, mais bien son pays.

L'ACCORD UE-ROYAUME UNI DU 19 FEVRIER

Figaro.fr 19 et 20/02

Le contenu

Un accord a été trouvé vendredi entre les 28 chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne pour garder le Royaume-Uni dans l'UE. En voici les principaux points.

Le compromis conclu vendredi soir à Bruxelles vise à permettre au Royaume-Uni de rester au sein de l'Union européenne et à son premier ministre, David Cameron, de faire campagne pour le « oui » lors du référendum qu'il doit organiser sur le sujet en 2017.

Que contient cet accord qui éloigne le spectre d'un éventuel «Brexit» ?

- Modification des traités européens

Deux éléments de l'accord doivent être inscrits dans des modifications à venir des traités européens:

- Exemption pour le Royaume-Uni de l'objectif d'une poursuite de l'intégration politique dans le cadre de l'engagement des traités européens envers une «union sans cesse plus étroite» des peuples d'Europe.

- Eléments d'un accord pour assurer un traitement équitable des accords économiques et financiers entre les États de la zone euro et ceux qui n'en font pas partie.



- Avantages sociaux pour les salariés

Le Royaume-Uni aura le droit de ne pas accorder les avantages liés au statut de salarié pour leurs quatre premières années dans le pays. Le Royaume-Uni pourra mettre en œuvre un mécanisme de «frein d'urgence» pour les nouveaux arrivés durant une période de sept ans à partir du moment où la mesure aura été utilisée une première fois.

- Avantages liés aux enfants

Un système d'indexation concernant toute l'UE en matière de versement des allocations familiales aux salariés dont les enfants vivent dans un autre État membre entre en vigueur immédiatement pour les nouveaux demandeurs et le 1er janvier 2020 pour tous les allocataires.

- Finances

Le projet met l'accent sur la nécessité de faire «jeu égal» en matière de régulation financière et bancaire. Il donne le droit à la Grande-Bretagne de superviser les établissements financiers et les marchés pour préserver la stabilité financière. Ceci «sans préjudice» au droit de l'Union européenne d'agir pour protéger la stabilité financière.

La Belgique, quant à elle, a obtenu l'inclusion d'une clause stipulant que si le référendum britannique aboutit malgré tout au Brexit, l'ensemble de ces accords seraient nuls et nonavenus. Histoire d'éviter la tentation à d'autres États membres de s'emparer de cette base pour faire valoir leurs propres caprices.

REFERENDUM DU 23 JUIN

Les arguments des partisans du NO BREXIT

Figaro 19/02 La campagne anti-Brexit trouve des renforts de plus en plus solides dans les rangs des entreprises. Selon la Confédération of British Industries (CBI), le syndicat patronal qui représente plus de 200.000 sociétés, la «majorité» d'entre elles ne veut pas entendre parler d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne lors du referendum qui doit être organisé en juin prochain.

«La City ne sera plus le hub financier de l'Europe»

Il faut dire que le monde de la finance a beaucoup à perdre. Dans le pire des scénarios (une sortie du Royaume-Uni sans accord de libre-échange négocié), «la City ne sera plus le hub financier de l'Europe», explique Euler Hermes dans une étude publiée en décembre dernier. «Le

tarissement des investissements étrangers représenterait un manque à gagner de 210 milliards de livres sterling dans les quatre années qui suivraient une décision de sortie de l'UE», selon elle. Environ un quart des pertes d'investissement annuelles viendront de l'UE et le secteur financier en sera le grand perdant. «*Environ 40% des échanges de la City se font avec les partenaires du marché unique*», rappelle Euler Hermes.

Agroalimentaire et automobile en souffrance

D'autres filières anticipent d'importantes pertes. C'est le cas de la chimie, des machines-équipements, de l'automobile, du textile, de l'énergie ou de l'agroalimentaire. Des grands noms du secteur se sont d'ailleurs positionnés en faveur de l'Europe, comme Siemens, GlaxoSmithKline et Eli Lilly. Même les spécialistes du transport défendent le maintien dans l'UE. La patronne d'EasyJet, Carolyn McCall, affirme qu'en plus d'impacter négativement son activité, le Brexit entraînera une hausse du prix des billets qui fera de l'avion un mode de transport «réservé aux élites».

L'agroalimentaire, de son côté, craint la dépréciation de la livre qui pourrait suivre le Brexit et le retour de barrières tarifaires à l'entrée du marché unique qui fera flamber le prix des bien intermédiaires importés, nécessaires à leur activité. D'où l'appel d'Unilever ou de Diageo à rester au sein de l'UE. Même crainte dans l'automobile, dont la chaîne d'approvisionnement est dépendante de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne et de l'Italie. «*L'UE est de loin notre principal marché à l'export. Le quitter aura un impact massif avec la fin possible des accords de libre-échange. Aucun autre secteur ne sera autant impacté*», assure Paul Newton d'IHS Automotive. D'après lui, les constructeurs étrangers hésitent déjà à investir dans le royaume de peur de voir cette perspective se concrétiser.

«Le Brexit représente un risque majeur pour les entreprises outre-manche»

Au-delà des grandes entreprises, c'est tout le tissu des PME britanniques qui penche en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'UE. Selon les économistes d'Euler Hermes, ces dernières représentent 37% des exportations totales du royaume. Leurs quatre principaux marchés à l'export étant l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et l'Irlande. En cas de Brexit, «*l'export perdrait près de 9 milliards de livres sterling, voire même jusqu'à 30 milliards (8% du total des exportations britanniques) dans l'hypothèse où aucun accord de libre-échange avec l'UE n'est mis en place. Une brèche que la Grande-Bretagne mettrait 10 ans à combler*», note l'étude d'Euler Hermes.

Dans la City, plus importante place financière d'Europe, hostile à un Brexit, les scénarios sont déjà étudiés. Le président du géant bancaire européen HSBC, Douglas Flint, qui vient de choisir de rester à Londres, a souligné qu'il pourrait facilement délocaliser 1.000 emplois vers Paris.

"Méfions-nous de ceux qui prétendent que quitter l'Europe conduit automatiquement au pays de Cocagne", a plusieurs fois averti le Premier ministre David Cameron.

David Cameron : «*L'Union européenne est un outil vital pour accroître les pouvoirs de notre nation dans le monde et défendre les intérêts britanniques. Nos amis hors d'Europe, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, veulent que nous restions dans l'Union européenne, nous devons les écouter.* »

David Cameron a insisté sur les dangers auxquels son pays doit faire face, estimant que ses concitoyens seraient « plus en sécurité à l'intérieur d'une Union européenne réformée que seuls, en dehors ».

M. Cameron va désormais se lancer dans la campagne électorale en faveur du maintien de son pays dans l'UE en s'appuyant sur l'accord obtenu aujourd'hui et en espérant que l'image d'un dirigeant pugnace qu'il a construit tout au long de ces négociations joue en sa faveur.

Mais le rôle du Royaume-Uni sur la scène mondiale ne pourrait qu'en être affaibli: il est de fait un point d'entrée en Europe pour les grandes puissances, États-Unis et Chine. Les présidents américain Barack Obama et chinois Xi Jinping ont ainsi publiquement appelé Londres à rester dans l'UE.

LLB 20/02 Les Écossais fidèles à l'UE

Si les Britanniques se décidaient néanmoins à voter pour sortir de l'UE le 23 juin, Londres se retrouverait alors face à un autre risque d'explosion. Leurs voisins écossais n'ont, en effet, jamais manqué de rappeler leur profond attachement à l'UE, dont ils reçoivent des aides et des subventions capitales pour leur économie. En cas de "Brexit", il ne fait donc aucun doute que le Parti national écossais organisera un second référendum d'indépendance. Avec une probable sortie du Royaume-Uni à la clé.

Les arguments des partisans du BREXIT

VA 19/02 Le précédent ... groenlandais

Si le Royaume-Uni devait, in fine, utiliser la clause de sortie du Traité de Lisbonne, qui donne aux États membres de l'UE la possibilité de la quitter volontairement (moyennant feu vert du Parlement et accord, à majorité qualifiée, du Conseil), il ne ferait que suivre l'exemple du...Groenland. Devenue autonome à la fin des années 1970, cette ancienne province du Danemark a organisé un référendum, positif, sur sa sortie de la CEE en 1982, et l'a quittée en 1982. Sans remous... *Evidemment il y a une différence d'échelle* (NDLR !)

LLB 20/02 A n'en pas douter, l'UKIP devrait sortir de sa léthargie au cours des prochaines semaines. Après avoir recueilli 12,6 % des votes, lors de l'élection législative de mai 2015, le parti est parvenu à se maintenir dans les intentions de votes. Mais le brouhaha engendré par les conservateurs eurosceptiques a assourdi le parti pour l'indépendance du Royaume-Uni. Leur leader Nigel Farage prévoit sans doute de profiter de la campagne pour remonter au créneau et faire valoir la réelle valeur de son soutien populaire. Surtout qu'il sait que ses électeurs voteront en masse le jour du référendum.

Une chose est certaine : le compromis obtenu début février par David Cameron n'a pas convaincu les Britanniques. Dans les sondages d'opinion réalisés en ligne ou au téléphone, les partisans du maintien dans l'UE ont reculé. Ils restent toutefois au coude à coude avec les partisans du "Brexit" dans les sondages via Internet et gardent une large avance dans ceux réalisés par téléphone (49 % contre 41 %).

« **I don't love Brussels, I love Britain** », voilà des propos que David Cameron pourrait bien regretter le soir du 23 juin prochain. L'accord arraché vendredi dernier, essentiellement pour des raisons électoralistes, rentre en contradiction avec les principes fondamentaux de l'Union européenne. Visionnaire ou simplement réaliste, de Gaulle nous avait pourtant prévenus en déclarant dès 1963 : « *La nature, la structure, la conjoncture, qui sont propres à l'Angleterre diffèrent de celles des États continentaux.* » Et ses propos résonnent encore plus fort aujourd'hui, lui qui s'interrogeait lors de cette conférence de presse sur les véritables intentions de l'Angleterre. Avec cet accord, cette dernière affirme ses divergences et son statut particulier. Et surtout, elle renvoie l'image désastreuse d'une UE qui recule.

VA 20/02 Le Maire contre le Premier ministre

Le charismatique maire de Londres, Boris Johnson, a annoncé qu'il ferait campagne pour la sortie du Royaume-Uni de l'Europe. C'est un revers pour le Premier ministre quatre mois avant le référendum.

VA 19/02 Louis Michel

Questionné sur la sortie ou non de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, le libéral Louis Michel n'a pas ménagé nos voisins d'Outre-Manche.

«Il est évident qu'on ne peut pas (juste) prendre les avantages de l'Europe. Je rappelle que quand la Grande-Bretagne est rentrée dans l'Europe, c'était le malade de l'Europe. C'est son entrée et les profits que cette adhésion a générés pour elle qui ont fait que la Grande-Bretagne est sortie de ses problèmes économiques et sociaux.»

L'ancien ministre belge parle carrément d'ingratitude.

«Les Anglais ne sont pas seulement ingrats, ils sont cyniques. Quand j'entends les propos de Cameron qui prend l'idée même d'Union européenne en otage, on ne peut être que choqué »

Les mots sont durs, l'intonation forte: *«Ceux qui ne veulent plus du modèle européen, des valeurs européennes et d'une Europe prospère et solidaire, ils doivent soit sortir, soit s'abstenir de bloquer ceux qui veulent avancer et qui veulent plus d'intégration européenne. Les grands défis ne peuvent être solutionnés que s'il y a plus d'Europe.»*

Louis Michel : il faut plus d'Europe, une union forte qu'empêche la Grande-Bretagne.

«J'observe aujourd'hui que l'Europe est régulièrement prise en otage par l'un ou l'autre État. Cameron sait très bien que sortir de l'Europe serait bien plus dommageable pour lui que pour le reste des Européens. On instrumentalise l'Europe, on en fait un bouc émissaire à des fins électorales internes.»

B. ACCUEILLIR OU REPOUSSER, OUVRIR LES BRAS OU FILTRER, La « crise migratoire » et les risques d'implosion de l'Union européenne**Appel à l'unité et à l'action**

Le Monde.fr 11.03.2016 Par Collectif

« Pour contrôler la crise migratoire, il faut que toute l'Europe ouvre ses portes et allège le fardeau de pays de premier accueil, estime un collectif international d'intellectuels.

Nous citoyens des pays membres de l'Union Européenne, de la zone Schengen, des Balkans et de la Méditerranée, du Moyen-Orient ainsi que d'autres régions du monde qui partagent nos préoccupations, lançons un appel d'urgence à nos concitoyens, à nos gouvernants et à nos représentants dans les assemblées parlementaires nationales et au Parlement européen, ainsi qu'à la Cour européenne des droits de l'homme et au Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés.

(...)L'Europe - confrontée à l'un de ces grands défis qui changent le cours de l'histoire des peuples - doit élaborer un plan démocratiquement contrôlé d'aide aux rescapés du massacre et à ceux qui leur portent secours : non seulement des quotas d'accueil, mais des aides sociales et éducatives, des constructions de logements décentes, donc un budget spécial et des dispositions légales garantissant les droits nouveaux qui insèrent dignement et pacifiquement les populations déplacées dans les sociétés d'accueil.

Il n'y a pas d'autre alternative que celle-ci : hospitalité et droit d'asile, ou barbarie ! »

Agence France-Presse 17/02 BERLIN

La chancelière Merkel appelle à une action «commune» des Européens

La chancelière allemande est de plus en plus isolée au sein de l'Union européenne sur la question des réfugiés.

Les Européens n'ont jusqu'ici réussi à se répartir que quelques centaines de réfugiés passés par la Grèce et l'Italie sur un total de 160 000 qu'ils avaient fixé l'an dernier. Et l'idée d'un mécanisme permanent de répartition en liaison avec la Turquie, défendue par Mme Merkel comme la solution à la crise, est critiquée ouvertement.

La France, principal allié de l'Allemagne en Europe, s'y est opposée le week-end dernier par la voix de son premier ministre Manuel Valls, qui a jugé que le cap suivi par la chancelière n'était « pas tenable » dans la durée.

L'appel à l'unité d'A. Merkel est bien mal entendu, comme le montre Pierre Kroll dans le Soir du 1^{er} mars.



Mais mais mais... de la parole aux actes ...

Agence France-Presse 14/02 Ljubljana

La Slovénie va réduire l'entrée de migrants sur son territoire en prévision de mesures similaires de l'Autriche, a annoncé dimanche le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Agence France-Presse 25/02 De vives tensions entre la Grèce et l'Autriche ont empoisonné la rencontre à Bruxelles des pays de l'UE censée mettre fin à la cacophonie face à l'afflux de migrants qui risque de déclencher une crise humanitaire de grande ampleur.

Montrée du doigt par plusieurs pays emmenés par l'Autriche qui lui reprochent de ne pas suffisamment protéger la frontière extérieure de l'UE par laquelle de nombreux réfugiés entrent sur son territoire, la Grèce a vertement répliqué au cours de cette réunion jeudi des ministres de l'Intérieur des 28.

« *L'Autriche nous traite comme des ennemis* », s'est exclamé le ministre grec Yannis Mouzalas devant ses homologues, selon une source diplomatique, tandis que, dans le même temps, Athènes rappelait son ambassadrice à Vienne pour des « consultations ».

La Grèce se sent en effet de plus en plus livrée à elle-même. Elle est d'autant plus débordée que le plan de répartition des demandeurs d'asile arrivés sur son sol dans d'autres pays de l'UE peine toujours à être mis en œuvre.

« *Nous ne pouvons pas continuer à agir par des actions unilatérales, bilatérales ou trilatérales* », a insisté le commissaire européen chargé du dossier, Dimitris Avramopoulos.

L'Autriche, qui a instauré un quota quotidien de demandes d'asile acceptées ainsi que de migrants autorisés à traverser son territoire (3200), est particulièrement visée par les critiques de Bruxelles.

Plusieurs pays de l'Est ont également critiqué Athènes. « *Le ministre français leur a demandé de cesser d'accabler la Grèce, et de plutôt l'aider* », a précisé une source diplomatique.

Et ça continue !

Agence France-Presse 23/02 « Amnistie » épingle l'Europe sur la gestion des migrants.

« *L'UE, qui compte plus de 500 millions d'habitants et qui constitue l'ensemble politique le plus riche de la planète, s'est singulièrement montrée incapable d'apporter une réponse cohérente, humaine et respectueuse des droits humains* ».

Agence France-Presse 02/03 Incapables d'apporter une réponse coordonnée, les Européens n'en finissent plus de se déchirer alors que les flux sont loin de diminuer, avec plus de 130 000 migrants arrivés en Europe par la Méditerranée depuis début janvier.

Le Monde 12/03 La Slovaquie choisit ses réfugiés, musulmans s'abstenir

La Slovaquie était jusqu'à présent le pays d'Europe présentant le plus faible taux d'accueil de

demandeurs d'asile. En moyenne, à peine une dizaine de cas par an étaient jugés favorablement. Mais cette petite nation très catholique vient tout juste d'accorder le statut de réfugiés à 149 heureux Irakiens. La mini-révolution fait grand bruit car Bratislava refuse toujours d'appliquer la politique de répartition des réfugiés décidée à Bruxelles, qui lui imposerait de relocaliser sur son territoire 802 personnes de toutes les confessions en 2016. Les Slovaques entendent sélectionner leurs réfugiés. Ils les veulent bien formés, intégrables. Et surtout chrétiens. « D'authentiques victimes », selon le ministre de l'intérieur, Robert Kalinak.

La « fatigue » de l'Europe et d'Angela

Le Monde 12/03/16 Portée aux nues pour son bel élan de générosité l'été dernier, la chancelière est aujourd'hui bien seule, accusée d'avoir joué avec le feu sans le moindre égard pour ses voisins, puis amenée à se renier.

Il y aura un avant et un après.

L'aura brisée de « Mutti » n'est que l'un des retournements, pour la plupart désastreux, causés par cette vague migratoire d'une ampleur inégalée depuis la deuxième guerre mondiale. Désastres humains, d'abord, mais aussi bouleversements politiques.

Europe, où vas-tu ?

Les pré-accords issus des négociations avec la Turquie mettent mal à l'aise bien des démocrates au fur et à mesure que se multiplient les actes d'autoritarisme du Président Erdogan contre les opposants. L'éclat de Guy Verhofstadt au Parlement européen, fustigeant l'UE de remettre ses clés « au sultan Erdogan » a frappé les esprits. Invité sur la chaîne VTM il précise tout le mal qu'il pense du chantage actuellement discuté, ce qu'illustre le dessin de Chapatte paru dans « Le Temps ».



A la question de savoir si l'ancien Premier ministre belge était découragé devant à la passivité de l'Union européenne face à la crise de l'asile, Guy Verhofstadt a répondu que ce problème doit être résolu communément. *"L'Europe est malade, mais nous devons continuer de croire que l'unique solution est européenne. En ce moment, c'est plutôt "chacun pour soi",* déplore-t-il.

Action immédiate

Le libéral préconise une action rapide des 28: *"L'Europe doit immédiatement reprendre le contrôle de ses frontières ainsi que de ses côtes. La Commission a fait cette proposition il y a quatre mois. Mais depuis lors, le Conseil ne cesse de perdre son temps dans d'interminables discussions. Il est grand temps de passer à l'action",* critique-t-il.

Mesures d'urgence

"J'espère que lors du prochain sommet (jeudi 17 mars), les 28 chefs d'Etat et l'exécutif européen invoqueront l'Article 78 du Traité qui prévoit que des mesures d'urgences peuvent être prises en cas de crise", rappelle Guy Verhofstadt. *"Comme je viens de le dire, l'Europe doit contrôler ses côtes et ses frontières. Pas uniquement la frontière turque, mais également italienne, bulgare et bien d'autres",* somme-t-il.

Distinction entre migrants

Pour le parlementaire, ces gardes-frontière doivent pouvoir enregistrer les migrants, prendre leurs empreintes digitales et, plus important encore, faire la distinction entre les réfugiés reconnus par la Convention de Genève et les migrants dits "économiques".

Préaccord UE-Turquie

Guy Verhofstadt en a d'ailleurs remis une couche sur le préaccord turco-européen. *"Il est impensable que nous laissions le choix à la Turquie de décider qui rentre et qui ne rentre pas en Europe. Imaginez qu'un Kurde en situation difficile soit refoulé uniquement pour les raisons que nous savons, c'est inhumain"*, fustige-t-il avant d'ajouter qu'il est *"important pour l'Europe, en collaboration avec l'ONU, de décider qui elle accueille."*

4. ET DEMAIN ? REGARDS D'EUROPE, SUITE

Depuis deux années, nous avons eu l'occasion d'interviewer plusieurs personnalités, qui ont bien voulu nous partager le regard qu'elles portaient sur l'Europe. Une collection de points de vue aussi riches que variés.

Cette fois, nous leur avons demandé de répondre à une ultime question :

« Aujourd'hui, dans votre domaine ou de votre point de vue, quel est l'enjeu prioritaire qui s'impose à l'Union Européenne pour se donner un avenir ? »

Christian Wenkel, historien, chercheur, Institut historique allemand de Paris

Face à la situation de l'Union européenne force est de constater qu'elle n'a jamais eu à affronter autant de problèmes fondamentaux qu'à l'heure actuelle. L'histoire ne peut pas porter conseil, mais en étudiant l'évolution historique des structures de la Communauté depuis ses débuts, on s'aperçoit qu'elles n'ont que peu changé depuis le temps de la guerre froide – des structures, qui en réalité ne répondent plus aux besoins d'aujourd'hui, notamment stratégiques, politiques et sociaux. Au fond, l'Union des 28 est restée celle des 12 de 1989 voire celle des 6 de 1969. En répondant au débat sur l'éventuel Brexit, les conclusions du Conseil européen des 18 et 19 février 2016 apportent une clef décisive pour résoudre cette question qui s'impose depuis longtemps, à savoir celle du renouvellement structurel de la Communauté européenne, car pour la première fois une Europe à deux vitesses est officiellement admise sinon envisagée. Pour ceux qui le jugent nécessaire et souhaitable, un tel changement de cap permettrait l'approfondissement de l'intégration européenne notamment aux niveaux politique, fiscal et social, tout en ouvrant le champ à la création de nouvelles structures pour une entité européenne beaucoup plus vaste qui pourrait accueillir de manière plus naturelle des pays comme la Turquie.

Sergio Perelman, économiste, professeur émérite de l'ULG

A la question « Europe, où vas-tu ? » on a envie d'y répondre aussi par une question : « Europe, d'où viens-tu ? ». Il ne faut pas retourner très loin dans le passé pour voir les pays européens s'entre-déchirer incapables de faire face à la montée des nationalismes et du repli

sur soi. Mais il ne faut pas non plus chercher très loin pour se rendre compte que les crises économiques et leurs conséquences sociales ont joué très souvent le rôle de détonateur. Ajoutons à cela un conflit presque généralisé au Moyen Orient et en Afrique et une crise humanitaire à nos portes pour avoir tous les ingrédients d'un retour au passé.

La construction Européenne a permis d'améliorer le bien-être et d'apporter la paix à plus de 500 millions d'habitants dans près de 30 pays. Elle n'a pas réussi par contre à assurer un emploi au plus grand nombre et dès lors à éviter l'accroissement des inégalités. C'est à mon avis son Talon d'Achille.



Prise comme modèle et enviée par le reste du monde, l'Union Européenne (UE) devrait pourtant pouvoir surmonter ce défi majeur. Comment y arriver ? Il faudrait surtout que l'UE encourage des réformes, forcément coordonnées, menant à une participation plus équitable de toutes les formes de revenu à l'effort commun. Ensuite, il faudrait sans doute qu'elle se donne les moyens de lancer des projets d'investissement ambitieux, notamment dans le domaine de l'environnement. Malheureusement on ne sait pas si ces mesures sont prévues à l'agenda. On sait, par contre, que l'UE ne peut pas continuer à baser toute son action sur des politiques elles-mêmes limitées par le strict respect des règles budgétaires. Elles ne font qu'aggraver encore plus la situation.

Enfin, la meilleure manière de lutter contre les inégalités est sans doute d'améliorer les performances du système éducatif. Dans une économie mondialisée, soumise à la concurrence et à des changements technologiques incessants, un enfant qui échoue dans son parcours scolaire accumule un risque très élevé de rester à la marge, ce qu'il faudrait éviter à tout prix.

Germain Pirlot, Enseignant à la retraite, inventeur de l'appellation « euro » et espérantiste



Militant européen dans les années 1970 au sein de l'AEDE et du MFE (Mouvement Fédéraliste Européen) je suis de plus en plus déçu par cette Europe qui me fait penser à une fable de La Fontaine : "La grenouille et le bœuf". Ses dirigeants ont voulu la gonfler beaucoup trop vite et, alors qu'ils avaient commencé à la construire avec des matériaux nobles, ils l'ont ensuite agrandie de bric et de broc, dans la précipitation, sans véritable unité ; chaque membre ne voyant que ses propres intérêts, d'où une Europe à géométrie variable : zone euro, espace Schengen, ...

Mais ce qui me déçoit le plus est l'imposition progressive de l'anglais comme LA seule langue noble. De plus en plus de sites européens à destination des citoyens sont essentiellement rédigés dans cet idiome ce qui, à mes yeux, est une violation flagrante du respect des langues, des cultures et des citoyens européens.

Notre U.E. deviendrait-elle de plus en plus un protectorat sous la bannière étoilée de l'Oncle Sam et de ses *border collies* ?

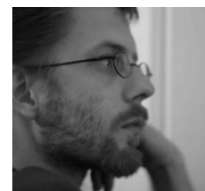
Ce n'est pas un secret que leurs intérêts sont liés à la langue, ce qui a été confirmé en particulier par un document longtemps caché au public, l'*Anglo-American Conference Report, 1961* dans lequel il est écrit entre autre que "la langue maternelle sera étudiée chronologiquement la première mais ensuite l'anglais qui, par la vertu de son usage et de ses fonctions, deviendra la langue primordiale."

Propos confirmés par David Rothkopf, directeur-général du Cabinet de consultants Kissinger Associates, dans son ouvrage *In Praise of Cultural Imperialism? (Foreign Policy, Number 107, Summer 1997)* : "It is in the general interest of the United States to encourage the development of a world in which the fault lines separating nations are bridged by shared interests. And it is in the economic and political interests of the United States to ensure that if the world is moving toward a common language, it be English; that if the world is moving toward common telecommunications, safety, and quality standards, they be American; that if the world is becoming linked by television, radio, and music, the programming be American; and that if common values are being developed, they be values with which Americans are comfortable".

Pourquoi ne pas envisager l'usage d'une langue neutre qui, telle une poignée de mains culturo-linguistique, permettrait le dialogue communautaire dans le respect mutuel de toutes les ethnies de l'U.E.?

Nicolas Vandenschrick, journaliste RTBF, la Première radio

Simple journaliste – même pas spécialisé dans les questions européennes, mon point de vue est celui d'un lecteur de journaux. Ce poste me permet – jour après jour – de lire la presse européenne.



Les opinions qu'on y croise sont rarement unanimes. Souvent, la presse s'empare d'un dossier européen et y applique son filtre national. Pourtant, presque toutes ces publications partagent un jour ou l'autre un même regret. L'Europe manque de courage. Cette lâcheté ne vise pas uniquement l'institution. Elle ne vise pas exclusivement les Etats membres. Elle ne découle pas systématiquement des citoyens européens. Ce manque de courage est partagé par chacun.

Le dernier exemple en date est la tentative de s'accorder avec la Turquie pour gérer l'arrivée en Europe des victimes du conflit syrien.

Contrairement à bien des idées reçues, l'Europe n'est pas confrontée à une crise migratoire ingérable. L'Europe n'a pas à affronter des hordes d'étrangers. L'Europe se retrouve simplement aux prises avec d'un côté, son obligation de respecter la Convention de Genève (le droit à l'asile) et de l'autre côté, l'inachèvement des structures européennes nécessaires à l'accueil de ces réfugiés. Pour l'auteur italien Erri De Lucca, "être confronté à la détermination inexorable de masse humaines en marche, voir ces femmes et ces hommes s'avancer vers un rêve d'Europe qui peut-être n'existe plus, ne peut nous amener qu'à dire une chose, Bienvenu!".

Bien sûr, il se trouve parfois un dirigeant pour sortir du lot. A l'été dernier, en ouvrant les bras aux réfugiés, Angela Merkel a démontré que le courage était encore présent – et dans le chef d'un dirigeant politique, ce n'est pas commun.

Depuis cette déclaration d'ouverture, face à l'absence de réaction de ces collègues européens, la Chancelière allemande a dû faire marche arrière. Les élections régionales allemandes de ce mois de mars ont démontré que le citoyen allemand ne souhaitait pas plus suivre la voie tracé par sa Chancelière.

Bien sûr, il se trouve parfois des citoyens pour sortir du lot. Récemment, la RTBF a réalisé un reportage à Chièvre. Un homme s'y est proposé d'accueillir une famille syrienne. Ailleurs, en Flandre, alors qu'un gouverneur de province appelait ses administrés "à ne plus nourrir" les réfugiés, d'autres citoyens s'armaient de casseroles et d'assiettes pour aller leur offrir le couvert.

Ce courage – parfois individuel, rarement collectif – doit rappeler à chaque citoyen européen qu'il participe à l'une des constructions les plus originales et assurément les plus audacieuses. Qu'il s'agisse de la crise migratoire, des négociations du Ttip ou de la concurrence fiscale entre Etats membres, la solution ne s'impose d'emblée ni aux citoyens européens, ni aux Etats, ni aux institutions. Dans chacun des débats qui anime l'Europe, l'enjeu prioritaire et la clef est pourtant à chaque fois la même. L'Europe – ses citoyens, ses Etats membres et ses institutions doivent agir avec courage.

Viviane Teitelbaum, Députée, Echevine, Présidente du Conseil des Femmes et du Lobby Européen des Femmes



Tout est dans tout et réciproquement, disait Pierre Dac. Je mettrai dès lors en avant le combat **pour la défense et le respect des valeurs démocratiques**, que je déclinerai en trois volets.

Son importance. Au-delà des engagements ou des motivations citoyennes ou politiques, il faut être bien conscient-e-s que nos valeurs démocratiques ne sont ni négociables, ni sujettes à compromis(sion), et que tout problème qui n'est pas abordé par les démocrates le sera par les extrémistes de tous bords. Face aux extrémistes de droite, de gauche, ou islamistes, il faut un

contre-discours démocratique qui y réponde, un contre-narratif démolissant leur propagande et qui reste ancré dans un humanisme respectueux de toutes et toutes.

Ce qui nous amène au deuxième volet: le **féminisme**, qui n'est pas un concept à géométrie variable. L'égalité étant un élément fondateur de l'Europe, elle doit rester ancrée dans des

valeurs universelles et démocratiques, ne peut être remise en cause par une idéologie, une religion ou une structure de société. Le féminisme reste avant tout une attitude fondée sur l'égalité hommes-femmes, refusant que la majorité de la population reste une minorité politique. En Europe, être féministe au 21^e c'est tout à la fois inventer de nouvelles réponses à de nouveaux enjeux et relever les défis de l'égalité.

Troisièmement, il faut que l'Europe garde comme priorité **la lutte contre le racisme, l'antisémitisme** (qui est en effet la forme de racisme la plus consubstantielle à l'histoire de notre continent), l'homophobie et la xénophobie. Et je conclurai en paraphrasant Albert Einstein : *L'Europe ne sera pas détruite par ceux qui font le mal, mais par ceux et celles qui regardent et laissent faire.*

Myriam Verri, Commission européenne, Conseil européen de la recherche

S'il est un domaine où l'Union européenne fait partie des acteurs majeurs de la scène internationale c'est bien celui de la recherche scientifique¹. Le Conseil européen de la recherche (ERC) où je travaille est le premier organisme de financement paneuropéen consacré à la recherche exploratoire, il a pour objectif d'accroître le dynamisme, la créativité et l'excellence de la recherche européenne.



L'initiative « Union de l'innovation » concentre les efforts de l'UE sur de grands défis : le changement climatique, le transport durable, les sources d'énergie renouvelables, la sécurité alimentaire et le vieillissement de la population. Les enjeux sont multiples : économiques, politiques, environnementaux, sociétaux, éthiques, ...

Le programme-cadre Horizon 2020² est le principal instrument pour la mise en œuvre des actions de l'Union en matière de recherche et d'innovation. Il s'agit d'intensifier la coopération internationale tout en poursuivant le développement d'un espace européen de la recherche unique ; grâce à cette politique, l'Europe attire déjà des chercheurs de classe internationale sur son territoire. L'UE vise à supprimer les obstacles qui empêchent les idées de trouver une application concrète à cause du manque de financement, de la fragmentation des systèmes de recherche et des marchés, du recours insuffisant aux marchés publics en matière d'innovation ou de la lenteur des procédures de normalisation.

C'est une stratégie à long terme, initiée depuis plusieurs années déjà. La partie la plus visible de l'iceberg est que l'ERC compte parmi les bénéficiaires de ses subventions huit lauréats du prix Nobel et trois lauréats de la médaille Fields, sans compter les articles parus dans des journaux scientifiques de grande renommée. Chaque bénéficiaire d'une subvention de l'ERC emploie en moyenne six autres chercheurs, ce qui contribue à la formation d'une nouvelle génération d'excellents chercheurs. Les connaissances scientifiques progressent aussi grâce à l'Europe...

Pierre Defraigne, directeur exécutif de Madariaga, Collège d'Europe



La défense est la clé de voûte qui va permettre à l'Europe de passer d'un projet économique paralysé par la crise, à un projet politique. La sécurité de l'Europe est aujourd'hui assurée par Washington, à travers l'Otan et son prix est exorbitant. Une Europe dotée d'une défense commune au sein de l'Otan se ferait entendre des États-Unis. Elle nous aurait permis de bloquer la guerre d'Irak, principale origine de la tragédie des réfugiés syriens. Elle aurait évité les erreurs de Washington dans sa politique russe qui fait aujourd'hui de l'Europe l'adversaire de la Russie, notre partenaire naturelle dès lors que le régime soviétique s'est effondré. Une défense commune

donnerait à l'Europe assez d'influence à Washington pour prévenir une stratégie inutilement dangereuse de re-bipolarisation du monde, mais cette fois dirigée contre la Chine.

En outre, à dépense inchangée, une armée européenne serait bien plus efficace que la somme des armées nationales dispersées.

Enfin une défense commune permettrait trois avancées majeures : l'Europe aurait enfin une politique étrangère au lieu de la coordination diplomatique actuelle rigoureusement inefficace ; ensuite l'Europe pourrait développer des technologies duales (civiles et militaires), outil précieux de sa réindustrialisation par le haut; enfin l'eurozone serait, pour financer sa défense, dotée d'un budget fédéral financé par un impôt européen. Qui viendrait compléter et rééquilibrer la gouvernance de l'eurozone.

L'Europe doit dépasser le songe creux d'une puissance civile sans défense. Avec 500 millions d'habitants et un PIB de la taille de celui des États-Unis, l'Europe doit avoir la maturité stratégique d'assurer la responsabilité de sa propre sécurité, en préservant son alliance militaire avec Washington, mais dorénavant sur un pied d'égalité.

L'Europe de la défense est la condition d'une Europe citoyenne, car « cedant arma togae ».

i 24% des dépenses consacrées à la recherche dans le monde proviennent de l'Union (données 2012).

ii <http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en>

B rêves

L'Europe dans nos médias

La semaine de l'Europe, sur la **Première radio**, le dimanche de 8h30 à 9h.

« *La Semaine de l'Europe revient sur l'actualité européenne de la semaine, avec les déclarations marquantes des derniers jours en Europe, un invité pour décrypter une information européenne qui semble trop souvent compliquée, et un reportage pour découvrir comment une décision européenne percole dans notre vie quotidienne. Une émission proposée par Anne Blanpain, Sandro Calderon et Olivier Hanrion* » (*site RTBF*)

Vivante, claire, centrée sur un point ou deux qui ont fait l'actualité de la semaine, balaye bien les enjeux et les positions.

Evidemment elle existe en podcast, donc pas nécessaire de mettre son réveil !

Le bar de l'Europe sur **TV5 Monde** le dimanche soir.

« *Au Bar, Paul Germain reçoit chaque semaine un acteur de la politique européenne, un responsable politique, un expert, un journaliste ou encore un militant du monde associatif. Et un plat lui est servi, ou une boisson appropriée. De quoi délier les langues... surtout la langue de bois!* » (*site TV5*)

Là aussi possibilité de choisir son moment de visionnement.

<http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/Revoir-nos-emissions/Le-Bar-de-l-Europe/p-10499-Accueil.htm>

Il y a aussi le **Maxi Bar** « *Le Bar de l'Europe* » a dorénavant une annexe : c'est « *le MAXI Bar de l'Europe* » ! 4 numéros spéciaux d'une heure pour aborder différents dossiers de l'actualité européenne qui intéressent en particulier les jeunes.

<http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/Revoir-nos-emissions/Le-Maxi-Bar-de-l-Europe/p-31066-accueil.htm>

C'est une excellente ressource à visionner avec une classe, non seulement parce qu'elle est de qualité mais aussi par son format, divisé en reportages courts, son ton dynamique et les sujets qui sont bien dans l'actualité jeunesse : la liberté d'expression, le vapotage, l'achat en ligne, ...

L'AEDE-EL & SES PARTENAIRES

Le billet de Germain Pirlot

Depuis peu la communauté espérantophone connaît l'effervescence avec les nouveaux moyens de communication utilisés de plus en plus par les jeunes. Avec raison, ces derniers ne sont plus attirés par les clubs locaux pour y suivre des cours et y pratiquer la langue; leur terrain favori est désormais la Toile avec toutes les possibilités qu'elle présente. Exit les contacts épistolaires, ces contacts escargot !

Ces jeunes de moins de 30 ans ont leur organisation mondiale (TEJO – Tutmonda Esperantista Junulara Organizo), dont le siège international se trouve à Rotterdam et qui a des sections nationales dans une cinquantaine de pays. Il s'agit d'une organisation culturelle, éducative et politico-linguistique qui entretient des contacts officiels avec entre autres l'UNESCO, le Forum Européen de la Jeunesse, l'UNITED (United for International Action) et l'ICMYO (International Coordination Meeting of Youth Organisation).

Parmi les plus actifs de TEJO l'on peut citer le programmeur américain Chuck Smith qui a contribué à une version en espéranto de Wikipedia (<https://fr.wikipedia.org/wiki/E@I>) et surtout d'une version bêta d'un cours d'espéranto pour anglophones sur la plateforme en ligne Duolingo (<https://www.duolingo.com/course/eo/en/Apprends-l'esperanto-en-ligne>). Lancée le 28 mai 2015, ce cours fut pris d'assaut dès les premiers jours avec 9.600 inscrits en moins de 2 jours; ils étaient plus de 230.000 après six mois.

Déjà plusieurs de ces élèves participent à des activités espérantistes en ligne et lors de rencontres organisées à travers le monde; plus d'une centaine en 2016 <http://www.eventoj.hu/> : ... 5-12 mars : Saint-Raphaël, France – 15-20 mars : La Habana, Cuba – 16-18 mars : Liverpool, Grande-Bretagne – 20 mars : Hanoi, Vietnam – 23-28 mars : Bandung, Indonésie – 23-29 mars : Festival International des Jeunes, Pesaro, Italie – 24-27 mars : Las Grutas, Argentine – 25 mars/1er avril : Bad Hersfeld, Allemagne – 28 mars/6 avril : excursion de Téhéran, Iran, à Urgup, Turquie –

Alors, l'espéranto est-il vraiment une langue mort-née comme beaucoup le pensent?

Cogevasion : offre de voyages et de circuits

Chypre et ses merveilles :

du 2 au 9 octobre - 8 jours/7 nuits

Un séjour dans l'île d'Aphrodite à Limassol alternant journées de repos et journées d'excursions qui vous mèneront notamment à Nicosie, grecque et turque, à Paphos et au Troodos.

Prix par personne en chambre double : 1385 €

Date limite d'inscription : 1 avril 2016

Infos : <http://www.circuitsevasion.be/>

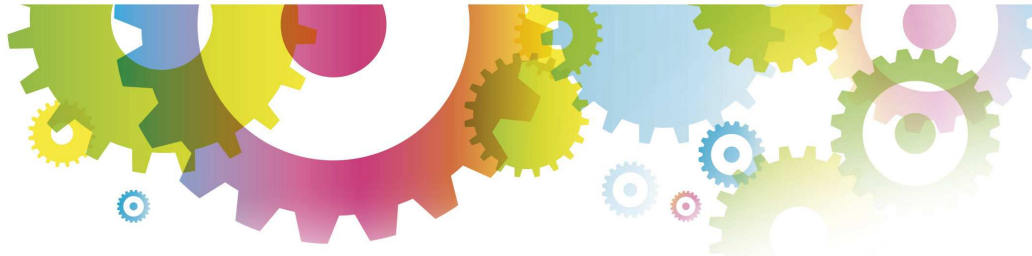


I

NFOREF - Projets européens

INFOREF recherche des écoles pour participer au NOUVEAU projet européen

Environnement - Sciences - TICE



e-learning
FROM NATURE

01/11/2015- 31/10/2017

2015-1-IT02-KA201-015133

GROUPES CIBLES

- les professeurs de sciences
- les élèves du secondaire (14-19 ans)

ACTIVITES ET RESULTATS

- création d'un **matériel d'information multimédia** portant sur les éléments naturels et les interventions humaines spécifiques à certaines zones géographiques
- production de **séquences vidéo** présentant les liens entre l'environnement naturel et les matières scientifiques abordées dans les programmes scolaires
- **pistes d'action pour les enseignants** portant sur :
 - de nouvelles méthodes pour améliorer les résultats dans l'enseignement des sciences au niveau secondaire
 - l'amélioration des résultats dans l'acquisition des compétences scientifiques de base via une approche par problèmes et des scénarios d'apprentissage basés sur des cas réels
 - l'utilisation des TICE dans l'enseignement et l'apprentissage des sciences

OBJECTIFS

- **améliorer** les résultats des élèves dans les matières scientifiques par une approche pratique de l'environnement local
- **motiver** les élèves du secondaire à apprendre les sciences en leur proposant du matériel didactique basé sur les TICE
- **créer** un réseau transnational de professeurs de sciences du secondaire qui souhaitent élargir leurs approches didactiques

PARTENARIAT

8 partenaires de 7 pays européens participent au projet :

ISISS Federico Enriques (Italie) • INFOREF (Belgique) • Limerick Institute of Technology (Irlande) • Epimorfotiki Kilkis (Grèce) • Pixel (Italie)
Trakai Educational Assistance Authority (Lituanie) • Instituto Politécnico de Bragança (Portugal) • Fundatia EuroED (Roumanie)

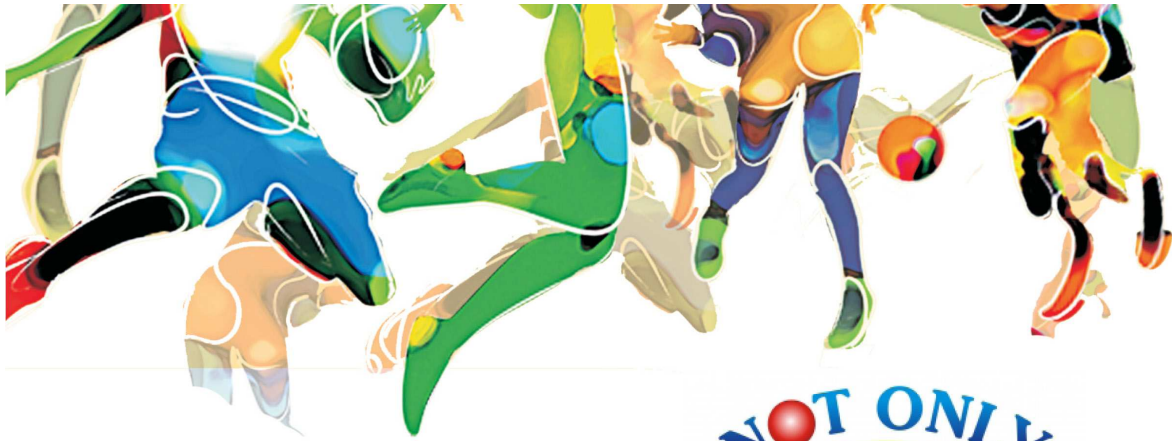
INFORMATIONS ET CONTACT : INFOREF - Zlata SELAK

Tél : +32 4 221 04 65 • Fax: +32 4 237 09 97
e-mail : info@inforef.be • <http://www.inforef.be>

Portail du projet : <http://enature.pixel-online.org>



This project has been funded with the support from the European Union.
This material reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



Sport et école, une équipe gagnante

Portail du projet :
<http://notonlyfairplay.pixel-online.org/>



01/01/2015 – 31/12/2016
Projet N° 557089 EPP1-2014-IT-SPO-SC

Contexte

- Le projet «Not Only Fair Play» vise à promouvoir les atouts du sport à l'école pour favoriser l'inclusion sociale et l'égalité des chances.
- Le projet est financé par la Commission européenne dans le cadre du Programme Erasmus+, Partenariats dans le domaine du sport.

Objectifs

- Sensibiliser à l'importance du sport à l'école
- Promouvoir le sport comme vecteur d'inclusion sociale
- Promouvoir une approche éthique du sport
- Mettre l'accent sur la variété des activités sportives

Groupes cibles

- Enseignants / personnels éducatifs
- Elèves
- Directions d'établissements scolaires

Pour de plus amples informations,
veuillez contacter :

Christine Cloes - **INFOREF**
rue du Vertbois 27 - 4000 LIEGE (BE)
tél. : +32 4 221 04 65 - fax : +32 4 237 09 97
info@inforef.be - www.inforef.be

notonlyfairplay.pixel-online.org/
www.facebook.com/notonlyfairplay
twitter.com/notonlyfairplay

Activités et résultats

- Création d'un réseau transnational d'établissements scolaires
- Partage d'expériences et d'initiatives visant à valoriser les atouts du sport à l'école
- Recueil de témoignages d'élèves qui sont parvenus à équilibrer leur parcours scolaire et leur passion pour le sport
- Proposition de pistes d'action pour promouvoir les atouts du sport à l'école en faveur de l'inclusion sociale et de l'égalité des chances
- Organisation d'événements sportifs

Partenariat

11 partenaires de 9 pays européens participent au projet :

- Istituto Professionale "F. Datini" (Italie)
- Inforef (Belgique)
- (FDCBPCS) (Bulgarie)
- OMNIA (Finlande)
- RENASUP (France)
- Istituto Istruzione Superiore Rita Levi-Montalcini (Italie)
- Pixel (Italie)
- CKZiU Nr1 - OKUN (Pologne)
- Fundația EuroEd (Roumanie)
- Dundee and Angus College (Royaume-Uni)
- Bilecik MEM (Turquie)



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



schoolandwork.pixel-online.org

Le Portail « School&Work » Un nouveau pont entre les écoles et le monde du travail

Le projet européen "School&Work" s'adresse aux élèves et aux équipes éducatives (enseignants, directions, conseillers scolaires) de l'enseignement secondaire.

Son **objectif** : motiver les élèves à achever leur parcours scolaire et favoriser leur esprit d'entreprise.

A cette fin, le Portail "School&Work" propose divers outils :

- Une série de **tests** qui peuvent aider les jeunes à prendre conscience de leur potentiel et à mieux cerner leurs aptitudes et compétences spécifiques, avec un encadrement de la part des équipes éducatives
- Une analyse des **profils d'emplois** les plus recherchés dans les six pays partenaires du projet (Italie, Belgique, France, Lituanie, Roumanie, Espagne)
- Une liste de **connaissances, aptitudes et compétences** liées à ces profils d'emplois : les jeunes peuvent sélectionner ce qui correspond le mieux à leur profil personnel et la base de données identifie les profils d'emplois apparentés
- Une liste d'outils destinés à promouvoir l'**esprit d'entreprise** chez les jeunes
- Une collection d'**interviews** réalisées auprès d'**entrepreneurs, d'employés** et de **personnalités** afin de montrer aux jeunes l'importance des compétences acquises pendant le parcours scolaire pour leur épanouissement personnel et professionnel

Partenariat :

CIPAT (Italie) ■ INFOREF (Belgique) ■ RENASUP (France) ■ PIXEL (Italie)
The Lithuanian University of Education Sciences (Lituanie) ■ Fundatia EuroEd (Roumanie) ■ CREA (Espagne)

Contact :

INFOREF - Christine CLOES
rue du Vertbois 27 - 4000 LIEGE (BE)
tél. : +32 4 221 04 65 - fax : +32 4 237 09 97
info@inforef.be - www.inforef.be

schoolandwork.pixel-online.org/
www.facebook.com/schoolandworkproject
twitter.com/schoolandworkEU



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Numéro du projet : 2014-1-IT02-KA201-003985
01/09/2014 - 31/08/2016



Rejoignez la Communauté « Sonet-Bull » pour lutter contre le harcèlement à l'école

<http://www.sonetbull-platform.eu>

Nos objectifs

Comme le révèlent toutes les recherches menées sur le sujet en Europe et dans le monde, **aucune école ne peut se prétendre à l'abri du harcèlement** et la réputation d'un établissement aura plus à gagner en se préoccupant ouvertement du problème plutôt qu'en le niant.

Afin d'aider toutes les personnes confrontées à ce fléau, un consortium réunissant des institutions de quatre pays européens (Belgique, Grèce, Irlande, Italie) a obtenu le soutien du Programme Erasmus+ pour développer une plateforme de formation en ligne : <http://www.sonetbull-platform.eu>

La plateforme s'adresse à tous les acteurs : enseignants, chercheurs, éducateurs, directeurs, conseillers scolaires, parents, autorités éducatives, membres de la communauté scolaire au sens large (y compris le personnel administratif, les conducteurs de bus, les commerçants locaux...).

Le but est de **mettre en place une approche globale et concertée entre tous ces acteurs**, car la recherche internationale révèle que cette approche est de loin la stratégie la plus efficace pour contrer le phénomène.

Les partenaires du projet

« Sonet-Bull »¹ est un projet de deux ans mis en place par l'Agence Nationale Grecque dans le cadre du programme Erasmus+, Action clé 2 « Partenariats stratégiques - Secteur scolaire ».

Le consortium réunit cinq partenaires : Hellenic Open University, Grèce (Coordinateur) – INFOREF, Belgique – Computer Technology Institute & Press Diophantus (CTI), Grèce – Fondazione Mondo Digitale (FMD), Italie – Dublin City University (DCU), Anti Bullying Centre (ABC), Irlande.

¹ « Sonet-Bull » : acronyme de Social Network - Bullying



Que peut-on trouver sur la plateforme ?

La plateforme permet à chacun d'**approfondir ses connaissances** sur le phénomène du harcèlement à l'école et de **partager ses expériences**, ses pratiques, ses questionnements, avec une large communauté d'acteurs.

- Il est possible d'**évaluer ses connaissances**, en réalisant des tests en ligne, et de les améliorer en consultant les **modules de formation** conçus par les experts de l'Université de Dublin (Centre de Recherche Anti-Harcèlement).
- Des **Etudes de Cas**, réalisées dans les quatre pays partenaires du projet, permettent d'analyser une vingtaine de situations vécues dans l'**enseignement primaire et secondaire**, en confrontant les points de vue des différents acteurs (élèves victimes/auteurs/témoins, enseignants, directeurs, parents, conseillers...).
- La plateforme propose également un **espace interactif** où les membres de la Communauté « Sonet-Bull » peuvent partager les situations auxquelles ils sont confrontés et chercher des conseils auprès de leurs pairs, au moyen de divers outils (blogs, wikis, forums, groupes d'intérêts communs, réseaux sociaux...).

Les personnes qui collaborent à cette plateforme pourront obtenir à la fin du projet (juin 2016) une certification de la part du consortium « Sonet-Bull ».

Du réel au virtuel et vice-versa

Les membres de la Communauté « Sonet-Bull » partagent en permanence leurs pratiques et leurs outils sur la plateforme, mais ils ont également la possibilité de se retrouver au sein d'un **groupe de travail** organisé dans chaque pays.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, ce groupe est ouvert à tous les acteurs (y compris les étudiants) et se réunit environ tous les deux mois à Liège, dans les locaux d'INFOREF.

Toute personne qui souhaiterait y participer, ou simplement se tenir au courant des développements du projet, est invitée à prendre contact avec INFOREF :

ASBL INFOREF

Contact : Christine Cloes, Julien Keutgen,

Martine Prignon (AEDE-EL)

Rue du Vertbois, 27, 4000 Liège

Tél. : +32 4 221 04 65

E-mail : info@inforef.be

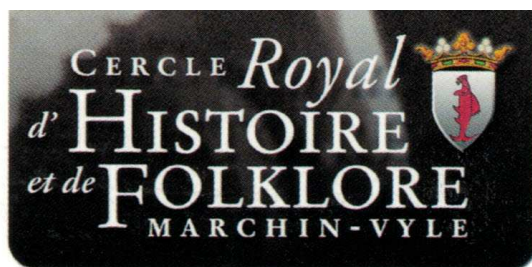
Site web : www.inforef.be



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

ON A LU, VU & SÉLECTIONNÉ POUR VOUS



Le Cercle Royal d'Histoire et de Folklore Marchin - Vyle,
en collaboration avec **L'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin** ont
le plaisir de vous inviter à la

Conférence de Monsieur Philippe Van Meerbeeck,
Professeur à l'U.C.L. et Neuropsychiatre.

Le jeudi 14 avril 2016 à 19h30
à L'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin (Salle des fêtes).

Le thème de la conférence concerne les problèmes liés à l'adolescence et le
Professeur Philippe Van Meerbeeck vous présentera son nouveau livre :

***Mais qu'est-ce que
tu as dans la tête ?***



Pour la bonne organisation de la conférence,
merci de réserver au 04/252 87 20 (Madame Geneviève Huyghe).
P.A.F. : 5€ (excepté étudiants)

EXPOSITIONS

Ceci n'est pas l'Europe, 120 caricatures d'actualité

2016, Mons n'est plus la capitale de la culture mais continue sur sa lancée en se focalisant cette fois sur l'Europe ou plutôt en exposant les zooms de 49 brillants crayons issus de 27 de nos pays – Vadot, Kroll, Plantu, ...- mais aussi depuis la Suisse, Cuba ou même le Japon, pour nous dire comment ils nous voient.

Les dessins sont articulés autour de dix thématiques : le projet européen, la crise économique, une Europe allemande ?, la crise des réfugiés, les mouvements nationalistes, les visages de l'europhobie, Brexit or not brexit ? Turquie sur les rives du Bosphore, nos voisins de l'Est et enfin, l'Europe vue par les autres.

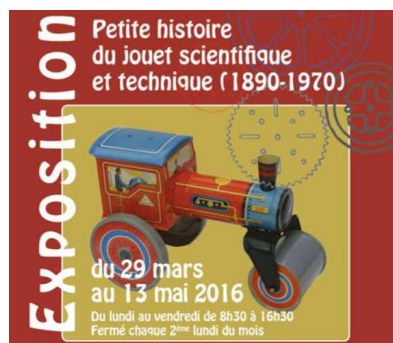
Initiative de Cartooning For Peace, l'exposition se tient au **Mons Memorial Museum**, depuis le 21/2 jusqu'au 26/6.

Le musée est aussi un lieu de mémoire et de questionnements sur les réalités multiples et complexes des phénomènes guerriers. Alors que nous découvrons chaque jour qu'il n'est pas besoin d'avoir des combats sur son sol pour en voir les conséquences concrètes, cet espace mérite certainement de prolonger la visite en balayant l'histoire, depuis le moyen âge jusqu'aux deux guerres mondiales.

Infos pratiques <http://www.monsmemorialmuseum.mons.be/expositions/en-cours>



Mon jouet ... mon métier



Petite histoire du jouet scientifique et technique (1890-1970)

L'influence du jouet sur l'orientation professionnelle, l'apprentissage par le jeu ...

Espace Wallonie de Charleroi,

Du 29 mars au 13 mai 2016, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Fermé chaque 2^e lundi du mois.

<http://www.expositions-wallonie.be/charleroi/monjouet-monmetier/>

Les sorcières de Bruegel

C'est l'hôpital Saint Jean de **Bruges** qui accueille cette exposition qui intéressera certainement jeunes et adultes, élèves comme enseignants. Un point des connaissances sur le phénomène de chasse aux sorcières qui se déroula dans toute l'Europe – et même dans les colonies anglaises d'Amérique – aux 16^e, 17^e et 18^e, illustré de formidables peintures et



gravures de Bruegel. C'est en effet ce génial peintre flamand qui inventa la silhouette de la sorcière telle qu'elle traversa les âges, à cheval sur son balai pour rejoindre le sabbat et son diabolique amant.

En marge de cette expo, de nombreuses activités thématiques sont prévues: un coin de déguisement "costumes de sorcières", des décors photo-graphiques, des promenades ensorcelées, un concert de sorcières, des exposés, des ateliers, etc.

Jusqu'au 26/06 - Infos pratiques : <https://bezoekers.brugge.be/les-sorcières-de-bruegel>

L e 500^e de Jheronimus Bosch

A Hertogenbosch, c'est son illustre prédécesseur qui est donné à voir sous toutes ses facettes au travers d'un très copieux programme.

La ville dans laquelle le peintre passa quasi toute sa vie a réussi notamment le formidable exploit de rassembler 20 peintures et 19 dessins qui lui sont attribués. Exploit car cette ville n'avait rien à proposer aux grands musées dont elle sollicitait les prêts, sinon la mise à disposition d'experts pour étudier et authentifier leurs œuvres.

Bosch est un artiste qui peut être présenté aux ados, sans préalable, pour une lecture au 1^{er} degré: ses créatures toutes plus extraordinaires, rappelant les décors de jeux vidéos de sorcellerie et de monstres, attireront directement l'attention. Le travail d'analyse viendra ensuite: le contexte belliqueux mais prospère de son siècle, la vision moralisante du bourgeois qui, sous des apparences de démesure, adhère aux normes de son époque en promettant le ciel aux « sages » et en envoyant rôtir ceux qui s'écartent du droit chemin, ... Bref, il y a beaucoup à en dire et à en discuter, pour hier ... et aujourd'hui !

Jusqu'au 8 mai. Informations et achat de tickets en ligne <https://www.bosch500.nl>



L a nouvelle expo permanente de la Cité Miroir

A Liège, dans l'ancienne piscine de la Sauvenière, magnifique construction des années 30, s'est installée « la Cité Miroir », dont nous avons déjà présenté des expositions temporaires.

Dans ce *Lieu d'exception au service de la citoyenneté, de la mémoire et du dialogue des cultures*, comme elle se présente, il y avait jusqu'à présent surtout, de manière permanente, le parcours « *plus jamais ça!* » qui permettait aux visiteurs – et un nombre impressionnant d'élèves l'ont déjà emprunté – de découvrir la

réalité des camps nazis pour l'empêcher de renaître aujourd'hui.



<http://www.citemiroir.be/actualite/plus-jamais-ça-parcours-dans-les-camps-nazis-pour-résister-aujourd'hui>

Il vient de s'enrichir d'un nouveau volet. Intitulé « *En lutte ! Histoires d'émancipation* », il entend nous faire revivre les combats sociaux menés depuis 150 ans. On ne peut pas dire que l'entreprise *Cité Miroir* ne soit pas engagée ; c'est clairement un lieu qui défend les valeurs dites « de gauche », sans spécialement y rattacher l'un ou l'autre parti politique d'ailleurs. Il n'y a toutefois ni caricature ni volonté de rejeter le dialogue, dialogue qui sera utilement mené sur divers plans en classe ou ... en famille !

<http://www.citemiroir.be/activite/en-lutte-histoires-demancipation>

B rèves

L'Europe des consommateurs

On connaît l'horizon 2017 où nos conversations mobiles nous reviendront le même montant quel que soit le pays européen d'où elles seront données : fini donc le encore coûteux **roaming**. La Commission s'attèle cette fois au **géoblocage**, c'est-à-dire à l'impossibilité d'accéder à du contenu d'autres pays de l'Union Européenne et l'obligation au dispensateur de contenus de constituer des catalogues strictement régionaux.

<http://geeko.lesoir.be/2015/12/10/la-commission-europeenne-veut-la-fin-du-geoblocage-de-contenu/>

L'Europe dans nos médias (suite)

Avenue de l'Europe, le mag, sur France 3 avec, par exemple, l'émission du mercredi 16 mars 2016 « Passe ton bac d'abord » une émission qui balaye la manière dont différents pays de l'UE - France, Espagne, Pologne, Danemark - conçoivent les humanités et leur diplomation.

L'actualité du nouveau programme « chapeau », Erasmus + : où en est-on après une 1^{ère} année de mise en œuvre ? Voir le lien ci-dessous, seulement en anglais. On doit le regretter puisqu'avec la précédente commissaire (grecque) à l'éducation et à la formation, le texte existait aussi en français. Même si on peut admettre que vouloir participer à un projet européen sans comprendre l'anglais serait problématique.

http://ec.europa.eu/education/news/2016/0126-erasmus-plus-better-opportunities_en.htm?pk_campaign=Email-Feb2016&pk_kwd=News1

Pour toutes informations sur les projets européens destinés aux écoles, aux enseignants, aux élèves,

**Fédération de l'enseignement secondaire catholique (FESeC)
Cellule "Europe"**

Bruno Mathelart

Conseiller

Téléphone: 02 256 71 45 - Fax: 02 256 71 65

Courriel: bruno.mathelart@segec.be